



Tests 5G : les Vaudois.es pris pour cobayes humains au mépris du principe de précaution

Berne, le 12 septembre 2020 - **Le Conseil d'Etat vaudois souhaite mesurer l'impact du rayonnement de la technologie 5G en situation réelle. En déployant des antennes 5G sur neuf communes vaudoises sans étude sanitaire préalable, le canton agit en violation du principe de précaution et procède de facto à une expérimentation sur les êtres humains, y compris les personnes les plus vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, enfants, personnes âgées, immunodépressives, électro-hypersensibles).**

Dans son communiqué de presse du 10 septembre 2020, le Conseil d'Etat vaudois annonce le déploiement d'antennes 5G dans 9 communes du canton : Onnens, Villeneuve, La Chaux, Yverdon-les-Bains, Eysins, Jouxens-Mézery, Penthalaz, Lonay et Lausanne. Le but avoué de ce projet-test est procéder à des mesures de rayonnement et de les analyser.

Dans un contexte où les aspects techniques et économiques en lien avec le 5G prévalent systématiquement sur les aspects sanitaires, environnementaux et sociaux, il est probable que l'impact biologique de ces antennes-test ne sera pas évalué, alors même que des dizaines d'études ont démontré les effets délétères du rayonnement haute fréquence et que les cas d'électro-hypersensibilité augmentent.

Par ailleurs, la participation des opérateurs de téléphonie mobile à ce projet-test pourrait aboutir à des résultats biaisés en faveur de l'industrie, comme cela avait été le cas pour le rapport fédéral « Téléphonie mobile et rayonnement ». On peut douter de l'impartialité des futurs groupes de mesure dont les opérateurs feront partie intégrante, agissant comme juges et parties, et dont la méthodologie reste inconnue. Il faut rappeler ici que la méthode de mesure proposée par le METAS contient un facteur de réduction controversé (kduplex) et n'est pas encore validée.

De plus, les antennes émettront faiblement durant la phase de test en raison du manque d'utilisateurs, ce qui entraînera des émissions plus basses que celles qui découleraient du déploiement réel de la technologie 5G. Enfin, la compétence du groupe d'accompagnement interroge alors qu'on sait qu'il sera composé entre autres par des membres d'un office (l'OFEV) qui a échoué à remplir son mandat en présentant cinq options de déploiement de la 5G drastiquement opposées en lieu et place de recommandations explicites.

L'association Stop5G déplore le manque de débat démocratique au sujet de ce projet-test et salue la réaction rapide de la commune d'Yverdon-les-Bains, qui a annoncé qu'elle mettrait à l'enquête toutes les antennes expérimentales. Nous invitons les communes d'Onnens, Villeneuve, La Chaux, Eysins, Jouxens-Mézery, Penthalaz, Lonay et Lausanne à suivre cet

exemple afin de donner la possibilité à leurs habitant.te.s. de faire entendre leur voix par le biais de procédures d'opposition.

Nous restons mobilisé.e.s et lançons dans les prochaines semaines la campagne de récolte de signatures pour notre initiative « Pour un développement raisonnable de la téléphonie mobile », seule véritable réponse au déni de démocratie que subit le peuple suisse sur la question de la 5G.

www.initiative-5g.ch

Pour l'association Stop5G :

Louisa Diaz : 079 207 62 89 / louisa.diazlantz@protonmail.com

Charly Pache : 079 888 40 76 / charly.pache@ptotonmail.ch